CAN/ULC-S674:2015-R2021
(Confirmée 2021)

NORME SUR LES APPAREILS DÉCORATIFS NON RACCORDÉS FONCTIONNANT À L'ALCOOL CARBURANT

ULC Standards
Normes ULC

ccn scc

Les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) ont été constitués en 1920 par lettres patentes émises par le gouvernement canadien. Ils entretiennent et exploitent des laboratoires et des services de certification pour le contrôle, la mise à l'essai et la certification d'appareils, d'équipement, de matériaux, de constructions et de systèmes dans le but de déterminer leur rapport avec les risques de mortalité, d'incendie et de perte de biens, et ils fournissent également des services d'inspection.

Normes ULC élabore et publie des normes et d'autres publications connexes relatives à la construction de bâtiments, à la protection par système d'alarme de sécurité et système d'alarme antivol, à la sécurité environnementale, au matériel électrique, à l'équipement de protection incendie, aux appareils à gaz et au mazout, aux produits d'isolation thermique, aux matériaux et aux systèmes, à l'utilisation d'énergie dans le milieu de la construction et à la sécurité au travail pour les services publics d'électricité.

Normes ULC est un organisme sans but lucratif et est accrédité par le Conseil canadien des normes à titre d'organisme d'élaboration de normes.

Les Normes nationales du Canada élaborées par Normes ULC satisfont aux exigences et lignes directrices établies par le Conseil canadien des normes. Ces normes sont rédigées selon le principe du consensus par des personnes qui représentent un juste équilibre des intérêts visés par l'objet de la norme en cause sur le plan national.

Norme nationale du Canada

Une Norme nationale du Canada est une norme qui a été élaborée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) titulaire de l'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) conformément aux exigences et lignes directrices du CCN. On trouvera des renseignements supplémentaires sur les Normes nationales du Canada à l'adresse : www.ccn.ca.

Le CCN est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, l'organisme dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Le CCN coordonne aussi la participation du Canada à l'élaboration des normes et définit des stratégies pour promouvoir les efforts de normalisation canadiens.

En outre, il fournit des services d'accréditation à différents clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits, des laboratoires d'essais et des organismes d'élaboration de normes. On trouvera la liste des programmes du CCN et des organismes titulaires de son accréditation à l'adresse : www.ccn.ca.

Pour obtenir plus de renseignements sur les normes ULC, veuillez communiquer avec :

NORMES ULC
171, rue Nepean, bureau 400
Ottawa (Ontario) K2P 0B4
Téléphone : 613 755-2729

Pour acheter des Normes ULC, visitez : www.ulc.ca/ulcstandards

Le but premier de cette norme est énoncé au paragraphe qui en définit le domaine d'application. Il importe de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de décider si la norme convient à ses besoins particuliers.

On peut se procurer des exemplaires de cette Norme nationale du Canada en s'adressant à Normes ULC.

THIS NATIONAL STANDARD OF CANADA IS AVAILABLE IN BOTH FRENCH AND ENGLISH

Norme sur les appareils décoratifs non raccordés fonctionnant à l'alcool carburant, CAN/ULC-S674

Première édition, daté 1 novembre 2015

Sommaire des sujets

Cette révision de CAN/ULC-S674 datée du 5 mai 2021 est publiée pour mettre à jour la page de titre afin de refléter la confirmation de cette première édition de la Norme nationale du Canada. Aucun changement dans les exigences ne sont impliqués.

Tout texte qui aurait été modifié de quelque manière que ce soit ou altéré par le système électronique de publication de UL est marqué d'une ligne verticale dans la marge.

Les exigences établies conformément aux propositions sur ce sujet, en date du 27 novembre 2020.

VEUILLEZ NOTER QUE CERTAINS CODES RENVOIENT À UNE VERSION PÉRIMÉE DE LA PRÉSENTE NORME. DANS CES CAS, LES VERSIONS PERTINENTES PEUVENT ÊTRE ACHETÉES.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

CAN/ULC-S674:2015-R2021

NORME SUR LES APPAREILS DÉCORATIFS NON RACCORDÉS FONCTIONNANT À L'ALCOOL CARBURANT

ICS 97.100.99

PREMIÈRE ÉDITION . . . . . **NOVEMBRE 2015**
CONFIRMÉE . . . . . 5 MAI 2021

Copyright © 2021

Normes ULC

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cette publication, par procédé électronique ou autre, est interdite, sauf sur permission préalable.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ DE NORMES ULC SUR LES FOYERS À FEU OUVERT PRÉFABRIQUÉS, LES CHEMINÉES ET LES CONDUITS D'ÉVACUATION 7

PRÉFACE 9

1 DOMAINE D'APPLICATION 11
2 PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE 11
3 GLOSSAIRE 12
4 CONSTRUCTION 13
4.1 MONTAGE 13
4.2 INSTALLATION DE L'APPAREIL 13
4.3 MATÉRIAUX 14
4.4 TUYAUTERIE, TUBES ET RACCORDS 15
4.5 COMMANDES 15
5 PERFORMANCES 15
5.1 GÉNÉRALITÉS 15
5.2 MESURE DE LA TEMPÉRATURE 16
5.3 ANALYSE DES PRODUITS DE LA COMBUSTION 17
5.4 INSTALLATION D'ESSAI 18
5.5 CAPACITÉ DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION OU DU RÉSERVOIR DE CARBURANT 19
5.6 ESSAI DE COMBUSTION 20
5.7 ESSAIS DE FONCTIONNEMENT 21
5.8 ESSAI DE TEMPÉRATURE 23
5.9 ESSAI DE STABILITÉ 24
5.10 ESSAI DE FISSURATION SOUS CONTRAINTE EN ATMOSPHÈRE AMMONIACALE HUMIDE 24
5.11 ESSAI DES GARNITURES 25
6 ESSAIS DE FABRICATION ET DE PRODUCTION 25
7 MARQUAGE 26
7.1 GÉNÉRALITÉS 26
7.2 MARQUAGES DE MISE EN GARDE 27
8 DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION 28
8.1 GÉNÉRALITÉS 28
8.2 DIRECTIVES D'INSTALLATION 28
TABLEAUX 31
FIGURES 35

ANNEXE A (À TITRE NORMATIF) – MARQUAGES ET AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

COMITÉ DE NORMES ULC SUR LES FOYERS À FEU OUVERT PRÉFABRIQUÉS, LES CHEMINÉES ET LES CONDUITS D'ÉVACUATION

NOM	ORGANISME REPRÉSENTÉ	RÉGION	CATÉGORIE
J. Wade (président)	Normes ULC	Canada	Sans droit de vote
E. Adair	Hearth Patio & Barbecue Association (HPBA)	États-Unis	Membre intéressé à titre divers
J. Brania	UL LLC	États-Unis	Mise à l'essai et normes
M. Brunt	Z-FLEX INC	États-Unis	Producteur
Q. Choudry	Bureau du commissaire des incendies et de la gestion des urgences de l'Ontario	Ontario	Organisme de réglementation
E. Dufour	Cheminées Sécurité international ltée	Canada	Producteur
G. Faber	SCM Risk Management Services	Canada	Membre intéressé à titre divers
Z. Gadomski	Wood Energy Technicians of British Columbia (WETBC)/Hearth Patio & Barbecue Association (HPBA)	Canada	Utilisateur
L. Gill	IPEX USA Inc.	États-Unis	Producteur
M. Harwood	SCM Risk Management Services Inc.	Canada	Membre intéressé à titre divers
M Kulik	Office des normes techniques et de la sécurité	Canada	Organisme de réglementation
E. Lamy	Industrial Chimney Company (ICC)	Canada	Producteur
A. Marcakis	Association des Professionnels du Chauffage	Quebec	Utilisateur
H. Nagtegaal	Winnipeg Chimney Service Inc.	Canada	Utilisateur
B. Yanik	SITE	Canada	Utilisateur
B. Zeigler (membre associé)	Intertek	États-Unis	Mise à l'essai et normes
L. Cleroux	ICC cheminées industrielles	Canada	Producteur
S. Scott (membre associé)	Royal Pipe Systems	Canada	Sans droit de vote
M. Skierkiewicz (membre associé)	UL LLC	États-Unis	Sans droit de vote
R. Zimmerman (membre associé)	Underwriters Laboratories Inc.	Canada	Sans droit de vote
G. Wintonic (gestionnaire de projet)	Normes ULC	Canada	Sans droit de vote

Il s'agit de la liste des membres du comité au moment de l'approbation du présent document. La composition du comité peut avoir changé depuis lors.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

PRÉFACE

Le présent document constitue la première édition de la norme CAN/ULC-S674, sur les appareils décoratifs non raccordés fonctionnant à l'alcool carburant.

Cette édition a été approuvée officiellement par le comité de Normes ULC sur les foyers à feu ouvert préfabriqués, les cheminées et les conduits d'évacuation.

La présente norme a été élaborée conformément aux exigences du Conseil canadien des normes (CCN) aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes.

Les unités de mesure utilisées dans la présente norme sont celles du système international d'unités (SI). Il se peut que des mesures équivalentes approximatives soient indiquées entre parenthèses. C'est la première mesure qui prime.

L'annexe A, présentées à titre normatif, constituent une partie obligatoire de la présente norme.

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais. Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que les marquages ou les directives de montage soient dans les deux langues officielles.

Cette première édition de la norme nationale du Canada ést fondée sur la première édition du document ULC/ORD-C627.1 et la remplaçait.

Il est possible que certains éléments de la présente norme canadienne soient sujets à des droits en matière de brevet. Normes ULC n'est pas tenu de signaler dans quelles circonstances ces droits en matière de brevet peuvent s'appliquer.

Toute demande d'interprétation de cette norme doit être acheminée à Normes ULC. La demande doit être rédigée de sorte à permettre une réponse « oui » ou « non » en fonction du texte littéral de l'exigence en question.

Cette norme CAN/ULC-S674 fait l'objet d'une maintien continu; chaque révision est approuvée conformément aux exigences du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes. Si aucune modification n'est apportée à la norme durant une période de quatre ans à compter de sa date de publication, l'action de révision, de réaffirmation ou de retrait de la norme doit être engagée.

Toute remarque ou proposition de révision de quelque partie que ce soit de la norme peut être soumise en tout temps. Les propositions doivent être soumises à l'aide de la Demande de proposition du Système d'élaboration des normes conjoint (CSDS) disponible en ligne à l'adresse https://csds.ul.com/canada.

La présente norme est destinée à être utilisée à des fins d'évaluation de la conformité.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

1 DOMAINE D'APPLICATION

1.1 Ces exigences s'appliquent aux *appareils décoratifs non raccordés* fabriqués en usine prévus pour être fixes (non amovibles) et qui brûlent de l'*alcool éthylique* (*éthanol*) et de l'*alcool isopropylique (isopropanol)* sous forme liquide ou de *gel*. Ces appareils sont à vocation décorative et sont limités à un rendement de 3 kW (10 000 BTU/heure). Les appareils qui fonctionnent au mazout, au kérosène, à l'essence et à d'autres carburants qui ne sont pas à base d'alcool ne sont pas visés par les présentes exigences.

REMARQUE : au Canada, les carburants à base d'*alcool éthylique* et d'*alcool isopropylique* utilisés avec ces produits doivent respecter les exigences du Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation (2001) de Santé Canada.

1.2 Ces appareils se composent d'un boîtier général, d'une chambre de combustion et d'un dispositif de ravitaillement en combustible. Ils ne sont pas destinés à être utilisés dans des endroits où peuvent se trouver des vapeurs ou des gaz inflammables. Ils ne sont pas destinés à être utilisés comme appareils de cuisson ou de chauffage. Ces appareils ne sont pas destinés à être utilisés avec un système de soufflerie.

1.3 Ces produits ne sont pas destinés à être installés dans une salle de bain ou dans une chambre à coucher.

1.4 Les appareils auxquels s'appliquent les présentes exigences sont destinés à être installés conformément aux règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, conformément aux éditions en vigueur du Code national du bâtiment du Canada et du Code national de prévention des incendies du Canada.

2 PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE

Les documents indiqués ci-dessous sont cités comme sources de référence dans le texte de la présente norme. Sauf indication contraire ailleurs dans la présente norme, ces références indiquent l'édition et/ou les révisions du document disponibles à la date de l'approbation de cette norme ULC par le comité.

Documents publiés par l'American Society for Testing and Materials (ASTM)
100 Barr Harbour Drive, PO Box C700, West Conshohocken, PA 19428-2959, États-Unis
Téléphone : 610 832-9585
www.astm.org

• ASTM B858-06 (R 2012), Standard Test Method for Determining Susceptibility to Stress Corrosion Cracking in Copper Alloys

---

Documents publiés par le Groupe CSA
5060, rue Spectrum Way, bureau 100, Mississauga (Ontario) L4W 5N6, Canada
Téléphone : 416 747-4000
www.csa.ca

• CSA C22.2 No. 0.15-15, Adhesive Labels

Documents publiés par Santé Canada
Ottawa (Ontario)
Téléphone : 866 662-0666
www.laws.justice.gc.ca

• Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation (2001) (DORS/2001-269)

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.